



# ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER INSAISSISSABLE

Par **ANDYON**, le **18/06/2014** à **22:47**

J'ai signé un compromis de vente devant notaire avec un propriétaire pour l'achat d'une maison il y a 3 mois.

Le bien appartient à un entrepreneur dont la liquidation judiciaire est opérée par un mandataire judiciaire.

Le notaire m'indique il y a quelques jours qu'il faut une levée d'hypothèque et que cela risque de retarder la vente, qu'il n'y peut rien, que cela est du ressort de l'huissier chargé de la liquidation...

Or, le notaire vient de m'informer qu'il vient de retrouver un acte insaisissabilité concerne la maison, signé en son étude, antérieur aux dettes de l'entrepreneur.

La vente devrait donc pouvoir se faire... si la levée d'hypothèque est opérée ????

Quels sont les risques pour moi si j'achète cette maison ?

Merci pour votre aide.